CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E186243** **VALABLE JUSQU'AU** **06/05/2027**

ÉDITÉ LE 07/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2016

Raison sociale : L'ART DU PLATRE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/03/2023

Capital : 35 000

42 RUE DE GASCOGNE
25200 GRAND-CHARMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRAND CHARMONT 42

Siret : 821 993 730 00026

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4600676-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 2896107504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 2896107504

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/01/2026

Téléphone : 06 50 26 46 67 **Fax :** 06 62 72 58 76

Portable : 06 50 26 46 67

Responsabilité légale :
OZDEMIR MEVLIT CO-GÉRANT / KAYA MUSTAFA CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.lart-du-platre.fr

E-mail : contact@lart-du-platre.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 200 246 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	11	06/06/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	11	28/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 10:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E186243** **VALABLE JUSQU'AU** **06/05/2027**

ÉDITÉ LE **07/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2016
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/03/2023
Capital : 35 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRAND CHARMONT 42

Siret : **821 993 730 00026**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 4600676-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 2896107504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 2896107504

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/01/2026

Raison sociale : **L'ART DU PLATRE**

42 RUE DE GASCOGNE
25200 GRAND-CHARMONT

Téléphone : 06 50 26 46 67 **Fax :** 06 62 72 58 76
Portable : 06 50 26 46 67

Site Internet : http://www.lart-du-platre.fr
E-mail : contact@lart-du-platre.fr

Responsabilité légale :
OZDEMIR MEVLIT CO-GÉRANT / KAYA MUSTAFA CO-GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	06/06/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	28/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/06/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	07/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 10:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.